



LEGENDE CARTOGRAPHIQUE

-  Limite communale
-  Limite de zone
-  Ligne d'implantation obligatoire
-  Marge de recul
-  Emplacements réservés au titre du L 123-1 8° du Code de l'urbanisme
-  Servitude pour la création d'un espace public au titre du L 123-2 c) du Code de l'urbanisme
-  Servitude pour la création de voirie au titre du L 123-2 c) du Code de l'urbanisme (temporisé à préciser)
-  Zone d'implantation des voies futures créées au titre du L 123-2 c) du Code de l'urbanisme
-  Dépassement de hauteur autorisé
-  Servitude pour la création d'un espace vert au titre du L 123-2 c) du Code de l'urbanisme
-  Périmètres des risques d'inondation (cote du premier plancher surélevée de 1m)
-  Périmètres des risques d'inondation (cote du premier plancher surélevée de 0,5m)

Les emplacements réservés

NUMERO DE L'EMPLACEMENT RESERVE SUR LE PLU	EMPLACEMENT	BENEFICIAIRE DE LA RESERVE	SUPERFICIE	OBJET DE LA RESERVE
9	Angle Chemin des Femmes / Parcelle SAGEM	Commune	8 300 m ² environ	Aménagement d'un mail
10 SUPPRIME				
11	Angle Chemin des Femmes / Allée Paterison	Commune	7 300 m ² environ	Prolongement de l'allée existante et création de voies nouvelles
12 SUPPRIME				
13	Rue Léon Migaux	Commune	450 m ² environ	Prolongement de la rue Léon Migaux
15	Rues Ampère / Galvani	Commune	7 500 m ² environ	Création d'une voie nouvelle
16	Rue Emile Baudot / rue Ampère	Commune	2 200 m ² environ	Création d'une voie nouvelle par prolongement de la rue H. Barboulet
17	Rues Ampère / Galvani	Commune	11 800 m ² environ	Création de voies nouvelles et d'une place
18	Angle rues Paris / Galvani	Commune	1 200 m ² environ	Aménagement d'une place publique
19	Angle rues Paris / Galvani	Commune	300 m ² environ	Aménagement d'une place publique
21	Avenue Emile Baudot	Commune	4 300 m ² environ	Création d'un apparcement plurivoiturel
22	Avenue Camille Mai Alberts	Commune	550 m ² environ	Création d'une voie piétonne
33	Rue Jules Verne	Commune	950 m ² environ	Aménagement de la rue Jules Verne